

*Article 43 du Règlement*

Que le ministre soit appelé à nommer un médiateur indépendant du ministère du Travail du Canada chargé d'entamer les négociations entre les parties en dispute.

**Mme le Président:** A l'ordre! La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES INDIENNES**

LA NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA RÉGION DE L'ALBERTA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné les inquiétudes et le mécontentement qu'a semés dans la population autochtone albertaine la nomination du directeur général pour la province, et étant donné que de nombreux problèmes urgents et graves ne peuvent être résolus rapidement que si le directeur général bénéficie de l'entière confiance de la collectivité indienne, je propose, appuyé par le député de Végréville (M. Mazankowski):

Que le ministre organise un concours pour combler le poste de directeur général pour la région de l'Alberta, comme le lui conseille l'IAA, et que le comité des chefs interroge les candidats et présente une recommandation.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

LES TAUX D'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk):** Madame le Président, je prends la parole pour invoquer l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente. En 1980, il y a eu 75 p. 100 de faillites d'exploitations agricoles de plus que l'année précédente, sans parler des agriculteurs qui se sont recyclés. Nous sommes tous conscients du rôle important que joue l'agriculture dans l'économie nationale, mais avec l'augmentation rapide des taux d'intérêt et le coût exorbitant des dépenses de fonctionnement, les agriculteurs n'ont plus comme seul recours que d'emprunter à la Société du crédit agricole. Ce qui n'empêche pas l'ACDI de prêter 6 millions et demi à 3½ p. 100 d'intérêt sur 30 ans, et avec cinq années de franchise, à la république de la Barbade pour lui permettre d'installer un système de canalisations d'eau. À la lumière de ces faits, je propose, appuyé par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn):

Que le ministre de l'Agriculture rencontre le ministre responsable de l'ACDI pour lui demander comment son Agence fait pour prêter de l'argent à 3½ p. 100

d'intérêt, et fort de ces renseignements, qu'il ramène à 3½ p. 100 le taux d'intérêt des prêts de la Société du crédit agricole, afin de procurer à l'agriculture nationale ce coup de pouce que le Canada accorde si facilement à l'étranger.

**Mme le Président:** Les députés sont-ils unanimes pour débattre la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1410)

**LE PREMIER MINISTRE**

LA VISITE PROJÉTÉE À BRANDON (MANITOBA)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné que, depuis février dernier, le premier ministre s'est rendu en Italie, en Grande-Bretagne, en Suède, en Norvège, en Arabie Saoudite, au Yémen du Nord, en Égypte, en Allemagne de l'Ouest, en France, en Autriche, en Algérie, au Nigeria, au Sénégal, au Brésil et au Mexique, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre se réjouisse que le bureau du premier ministre ait annoncé hier qu'il se rendra à Brandon, au Manitoba, le 4 février prochain.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DES TROUPEAUX—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Doug Neil (Moose Jaw):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que des milliers et des milliers d'agriculteurs se sont vu refuser le droit de participer au programme d'aide à l'entretien des troupeaux et en ont appelé de cette décision, et étant donné que les critères d'admissibilité de ce programme tiennent compte uniquement du rendement céréalier moyen des trois dernières années, je propose, avec l'appui du député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton):

Que le ministre de l'Agriculture reconsidère ces critères et ordonne à la Commission de modifier son règlement de façon à tenir compte du rendement moyen des récoltes de foin et de fourrage.

**Mme le Président:** La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.